

Secrétariat Général

FB/VB/ok

ARRÊTÉ N° 23_08547

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

Le Maire de Villeparisis,

Vu l'article L.2122-17 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'élection du Maire et de ses adjoints, intervenue au cours de la séance du Conseil Municipal du 3 Juillet 2020,

Vu la délibération n° 2022-01/02-01 du conseil municipal du 15 Février 2022 portant délégation de certaines attributions du conseil municipal au Maire ;

Vu la délibération n°2023-110/10-28 du 3 Octobre 2023 ayant pour objet « Désaffectation, déclassement et cession des parcelles sises 35,31 et 29 Rue de Ruzé à 77270 Villeparisis – cadastrées AN 98, AN100 et AN101 »

Considérant la nécessité de procéder à la signature de l'avenant à la promesse de vente des parcelles sises 35,31 et 29 Rue de Ruzé à 77270 Villeparisis,

Considérant que la signature de la promesse de vente est fixée le 7 novembre 2023 l'Office notarial de Maitres Gougéard & Lavergne, sis 8-10 rue de Ruzé à Villeparisis,

Considérant qu'il est nécessaire de désigner un suppléant pour remplacer Monsieur le Maire durant son absence **le 17 novembre 2023,**

ARRETE

ARTICLE 1^{er}

Sous ma responsabilité, Madame GROSSI Laurence, Adjointe au maire chargée de l'urbanisme et des actions sociales reçoit délégation de signature pour signer l'avenant à la promesse de vente des parcelles sises 35,31 et 29 Rue de Ruzé à 77270 Villeparisis qui s'effectuera le 17 novembre 2023 à l'Office notarial de Maitres Gougéard & Lavergne, sis 8-10 rue de Ruzé à Villeparisis.

ARTICLE 2

Madame la Directrice Générale des Services est chargée de l'application des dispositions du présent arrêté dont ampliation sera adressée à Monsieur le Sous-Préfet de Meaux et notifié à Madame Laurence Grossi.

Fait à Villeparisis, le 7 novembre 2023

Le Maire
Frédéric BOUCHE



Hôtel de ville

32 rue de Ruzé / CS 50105 / 77273 Villeparisis cedex
tél : 01 64 .67.52.00 / fax : 01 64 27.80.65 / www.villeparisis.fr
maire@mairie-villeparisis.fr

Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20231109-23_08547-AR
Date de télétransmission : 09/11/2023
Date de réception préfecture : 09/11/2023